



**XVIIIème FÊTE MÉDIÉVALE  
VOLONNE**

**Samedi 31 juillet et dimanche 1er août 2021**

\*\*\*

*Oyez, oyez, Gentes Dames, Damoiselles et Damoiseaux,*

**Le Samedi 31 juillet de 15h à minuit et le dimanche 1er août 2021, de 10h à 18h,** nous accueillerons pour la 18<sup>ème</sup> fois les artisans d'Art dans notre village.

L'Association « *Volonne Initiatives* », les bénévoles, les habitants et les élus préparent activement cet évènement.

Les Fêtes Médiévales 2017 et 2019 sont encore présentes dans toutes les mémoires. Plusieurs milliers de personnes y ont défilé et les spectacles ont connu un immense succès.

Cette année encore, nous avons prévu de nombreuses manifestations pour animer cette journée, mais le succès de cette fête tient aussi par la qualité des artisans présents qui pourront certifier de la fabrication et de l'authenticité de leurs produits artisanaux exposés.

Pour assurer l'ambiance médiévale de ces 2 journées, il est demandé aux artisans de se costumer, de décorer leur stand sur le thème médiéval et si possible de créer une animation en travaillant devant le public dans la mesure du possible.

« • Volonne, accroché à son piton rocheux, avec ses ruelles étroites et fraîches en été et ses vestiges du XIème siècle offre un écrin médiéval particulier pour accueillir cette fête.

• Volonne est au cœur de la Haute Provence, dans le triangle Sisteron-Digne-Manosque et à proximité de Gap (60 km). La promotion de cette fête sera particulièrement appuyée dans ces 4 villes de même que dans notre agglomération PAA à laquelle nous sommes rattachés. (Promotions Internet, Radio, DICI-TV, La Provence, HPI...) »

Vous trouverez ci-joints le règlement-charte et un bulletin de participation à nous retourner daté et signé **avant le 03 juillet au plus tard.**

Espérant vous compter parmi nos participants à cette fête, veuillez agréer,  
*Gentes Dames, Damoiselles et Damoiseaux,*  
L'expression de toute notre considération.

**La Présidente :** Monique Revelli, **Le Vice-Président :** Jean-Philippe Bravay et

**L'Organisatrice/coordinatrice principale :** Chantal Géranton 04 92 64 17 64 ou 06 50 75 12 27.

## Charte – Règlement

XVIIIème FÊTE MÉDIÉVALE de VOLONNE - Samedi 31 juillet et dimanche 1er août 2021

\*\*\*

### Article 1

Sont admis à participer les Artisans d'Art justifiant de l'inscription au registre des métiers, les auto-entrepreneurs en possession d'un numéro d'inscription et les associations loi 1901. Nous joindre impérativement une photocopie justificative. Aucune inscription ne sera acceptée sans justification de la réglementation en vigueur.

### Article 2

Les organisateurs se réservent le droit de contrôler l'authenticité du travail artisanal exposé au moment de la mise en place du stand. Les contrevenants devront remballer et les frais de participation ne seront pas restitués.

### Article 3

Seuls, les **bulletins d'inscription complets avec description détaillée de votre travail seront retenus**. Le thème, la tenue vestimentaire et la décoration des stands devront être conformes à l'esprit de la Fête Médiévale.

### Article 4

**Prix des emplacements : 50€ - prix forfaitaire pour les 2 jours jusqu'à 4 mètres linéaires + 5€ par ML supplémentaire.** Après étude de votre dossier, un email vous sera envoyé **pour confirmation de votre inscription.** (Pour cela, n'omettez pas de nous indiquer votre adresse email.) **L'Association se réserve le droit de clore à tout moment les inscriptions en fonction des places disponibles ;** (Il sera alors tenu compte de l'ordre des arrivées des courriers. *Les non participants recevront leur courrier en retour...*) **Mais aussi par souci de présenter une variété la plus exhaustive possible des produits artisanaux.** *Un atout qui fait la force et la renommée de notre fête Médiévale à Volonne.*

### Article 5

Les emplacements seront attribués au fur et à mesure des inscriptions. Les surfaces sont nues d'aménagement. La place est définie pour le Week-end et devra être laissée propre en fin de manifestation. La nocturne est prévue jusqu'à minuit le samedi soir. **Le raccordement électrique fourni est prévu uniquement pour l'éclairage et une glacière, et interdit pour toute autre usage.** Prévoir votre matériel électrique : rallonges, multiprises...etc...

### Article 6

La circulation des véhicules sera réglementée dans le village. Une fois la mise en place de votre stand effectuée, les exposants devront garer leur véhicule sur les parkings prévus à cet effet. Le dimanche soir pour remballer, les véhicules ne pourront rentrer sur le site qu'à partir de 19h. **Il vous est demandé de respecter les horaires annoncés sur les 2 jours d'exposition. Pas de départ anticipé !**

### Article 7

**Interdiction de vendre au verre des boissons alcoolisées (ou pas !)**

### Article 8

L'organisateur de la manifestation décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte, vol, accident, dommage ou incendie, quelle que soit la cause et qui pourrait survenir aux exposants, aux personnes présentes autour du stand ou objets exposés. **Les exposants sont tenus de souscrire une assurance RC, à leur frais, auprès d'une compagnie d'assurance de leur choix.** Une attestation doit être fournie à l'inscription avec leur dossier.

### Article 9

En cas d'annulation de cette manifestation imposée par la préfecture pour des risques sanitaires (covid-19), les chèques ne seront pas encaissés et vous seront rendus.

\*\*\*

\*\*\*

**Bulletin de demande de participation à retourner au plus tôt à :**

**« Volonne initiatives » - Mairie de Volonne - 04290 VOLONNE**

\*\*\*

Raison sociale/ dénomination de l'entreprise :

Numéro de CREA, SIRET (ou de Siren) :

Type de création :

Nom du responsable :

Prénom :

Adresse de l'atelier :

Code postal / ville :

Tél : portable :

Adresse email :

Site Web :

Je suis inscrit à la chambre des métiers N° de Siret ou Siren :

Je suis autoentrepreneur :

Je suis inscrit à la Maison des Artistes :

J'expose pour une association loi 1901: oui non

- Photocopie justificative de votre inscription jointe : oui non

- Photocopie justificative de l'assurance RC jointe : oui non

Que proposez-vous à la vente ?

\*\*\*

Longueur souhaitée en mètres linéaires .....

Description de vos besoins logistiques (vous devez prévoir vos tables, bancs, rallonges électriques ...etc...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Je travaille devant le public : oui non

**Je joins 2 chèques à cette demande de participation à l'ordre de Volonne Initiatives :**

**1 chèque de caution de 50€ :**

(Nota : Qui sera encaissé en cas d'absence injustifiée ou rendu après la manifestation le dimanche en fin de soirée.)

**Et 1 chèque pour paiement de mon installation de :**

( ... MI supplémentaire X 5€ ) + 50€ forfaitaire = .... €

(Nota : Le chèque paiement des emplacements ne sera encaissé qu'après la manifestation.)

**Rappel :** Accueil des artisans le samedi 31 juillet à partir de 8h.

\*\*\*

**Conditions de participation**

**Date**

**Signature de l'Exposant**

**Lues et approuvées :**